

INTERPRETATIONS

CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY

Livre 3, chapitre 11 et livre 4, chapitre 22

The French Archery Federation a demandé une interprétation pour savoir si la pointe sur la droite dans les photographies ci-dessous (appelée "pointe" ci-après) est autorisée dans les compétitions de tir sur cibles, tir en campagne et tir 3D. Le diamètre maximum de son extrémité est inférieur à 9.4 mm.

Le Comité Constitution et Règlements ("C&R") a estimé que la question relevait des compétences du Comité Technique.

Le C&R a établi que l'interprétation suivante n'était contraire ni aux règlements existants ni aux décisions du Congrès.

Réponse du Comité Technique:

A la majorité, le Comité Technique a estimé que la pointe est conforme à tous les règlements actuels concernant l'équipement et est autorisée pour toutes les divisions World Archery. Comme stipulé dans les règlements, la pointe ne peut pas mesurer plus de 9.4 mm de diamètre de largeur (mesurée aux extrémités de deux billes opposées). Pour la division arc classique, une réponse tactile est possible comme la pointe de flèche est allongée plus loin que le clicker et que celui-ci touche le roulement à billes ce qui fournit un indicateur de longueur d'allonge préliminaire. Cependant, comme la distance entre le roulement à billes et l'extrémité de la pointe est substantielle, elle est considérée comme trop éloignée de l'extrémité pour être pratique. Il existe, de plus, une situation similaire quand les pointes sont légèrement plus larges que le fût ce qui forme une « arête » à l'arrière de la pointe. Comme la flèche est allongée et que le clicker rentre en contact avec l'arrière de la pointe, l'archer peut ressentir un léger « choc ». Encore une fois, la distance entre l'arrière et l'avant de la pointe est considérée comme trop longue pour être pratique comme double indicateur de longueur d'allonge.

Comité Technique World Archery, 4 avril 2016
Approuvé par le Comité C&R World Archery, 16 avril 2016

INTERPRETATIONS

CONSTITUTION ET REGLEMENTS WORLD ARCHERY

